



UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 60131 67960 Entzheim – contact@ufnase.fr

www.ufnase.fr

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement
et du cadre de vie

Lettre aux adhérents

Novembre 2016

Le 17 septembre 2016, interview d'un riverain de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim :

« Je n'en peux plus de ces atterrissages et décollages nocturnes d'avions gros porteurs, plusieurs fois par heure, depuis que la piste a été allongée à 3000m. Moi je me réveille plusieurs fois par nuit, mon épouse ne les entend plus grâce aux somnifères, mais elle souffre d'hypertension et de troubles cardio-vasculaires, et mes enfants sont en internat loin d'ici, car ils souffraient de troubles cognitifs et accusaient de grandes difficultés de concentration à l'école. Je vendrais bien ma maison pour partir ailleurs si j'en avais les moyens, mais elle a perdu trop de sa valeur ».

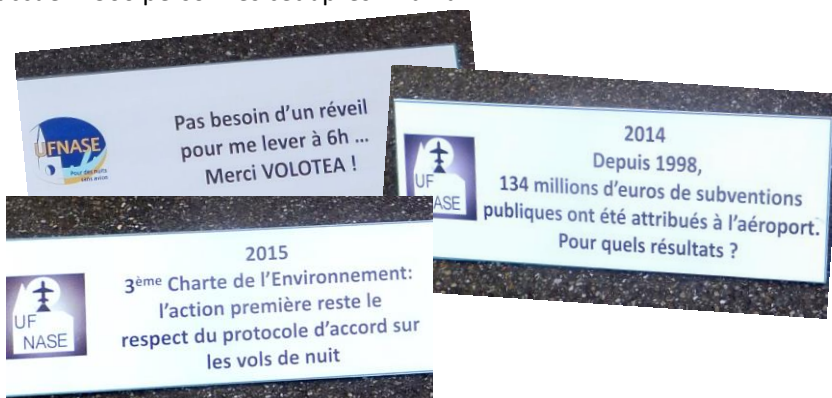
Interview fictive bien sûr ! Cela aurait pourtant pu être ainsi si en 1996 les riverains de l'aéroport ne s'étaient pas mobilisés contre le fret nocturne prévu par DHL sur la plate-forme aéroportuaire d'Entzheim, et peu après contre l'allongement de la piste. Le scénario réel est heureusement bien différent :

Le 17 Septembre 2016, en réalité, l'UFNASE (Union Fédérale contre les Nuisances de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim) a fêté ses 20 ans d'existence et d'action au bénéfice des riverains de l'aéroport et de l'environnement.

La salle des fêtes d'Entzheim s'était parée de banderoles « non aux vols de nuit » de la manifestation de 1996 contre la venue de DHL et a accueilli 300 personnes cet après-midi-là.



Un parcours humoristique pour donner le ton et l'autre historique, pour rappeler les nombreuses avancées qui confèrent aux riverains d'aujourd'hui une relative sérénité à proximité de l'aéroport, ont jalonné les pas du public à leur arrivée.



La projection du débat organisé en 2006 et de l'intervention du professeur Alain Muzet sur les effets pervers du bruit nocturne ainsi que de nombreux panneaux informatifs détaillés sur les vols nocturnes, le bruit, la pollution, la qualité de l'air et de l'eau, l'aviation militaire, et bien d'autres sujets ont permis aux visiteurs de se remémorer le chemin parcouru et de cerner la multitude de sujets d'actualité sur lesquels l'UFNASE intervient auprès de diverses instances.



Le 20^e anniversaire de l'UFNASE a été une belle réussite



Après une animation d'improvisation théâtrale et une « caco-symphonie » musicale, la conférence-débat, avec des intervenants d'excellente qualité, a été le moment fort de la journée. Et vous avez fait salle comble pour assister au débat et nous témoigner de votre soutien.

L'occasion nous est donnée ici de remercier les élus qui nous ont honorés de leur présence : Madame Pia IMBS, maire de Holtzheim, Messieurs Jean Humann, maire d'Entzheim, et Adrien Berthier, maire de Duppigheim, ainsi que Messieurs Sébastien ZAEGEL, conseiller départemental et maire de Geispolsheim, et Alain JUND, vice-président de l'Eurométropole.

Mme Chantal BEER-DEMANDER, Présidente de l'UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs), a dressé un bilan de la situation nationale des relations entre les aéroports et leurs riverains.

M. le Professeur Rémy BEAUJEU, ancien président et membre fondateur de l'UFNASE, est intervenu sur le bruit et ses conséquences sur la santé. Il a aussi rappelé le combat gagné en 1996 par l'UFNASE contre le projet d'implantation de DHL et de ses vols nocturnes.



Madame Barbara Bouillon et le Docteur Thierry REEB, du Collectif Strasbourg-Respire, ont démontré les dangers de la pollution atmosphérique sur la santé des populations. Le Docteur Thierry REEB a tout particulièrement insisté sur les conséquences néfastes de la pollution atmosphérique sur le système cardio-vasculaire et neurologique au-delà des effets connus sur le système respiratoire.

M. Jean HUMANN, maire d'Entzheim, a salué le rôle de vigilance assuré par l'UFNASE depuis 20 ans et l'a remercié pour son action.

L'atmosphère du 10^e anniversaire en 2006 était tendue, beaucoup de sujets étaient sur la table et alimentaient nos inquiétudes : l'affaire Ryanair, arrivée du TGV, future privatisation de l'aéroport, campagnes de mesures de la qualité de l'air ...

Le climat apaisé d'aujourd'hui, dû notamment aux nombreuses avancées obtenues depuis, a permis aux membres de se retrouver dans une ambiance détendue et joyeuse.

Mais des problèmes subsistent.



Durant 20 ans, la position de l'UFNASE est toujours restée identique

- L'aéroport de Strasbourg-Entzheim a pour vocation de desservir les grandes villes et capitales de l'Europe et du bassin méditerranéen
- Les vols de nuit entre 23h00 et 6h00 n'ont pas leur place sur l'aéroport de Strasbourg-Entzheim
- La piste de l'aéroport longue actuellement de 2400 mètres est largement suffisante



Le cours des événements a montré que notre opposition au fret nocturne de DHL a été salutaire pour la région.

Pas de déception sur l'emploi ni d'investissements à perte.

Rappelons-nous le périple de DHL à l'aéroport de Nancy-Metz qui n'a duré que quelques années malgré de lourds investissements engagés par le Région Lorraine pour attirer DHL.

Au contraire, Entzheim bénéficie d'un cadre de vie aujourd'hui préservé et est l'une des communes qui s'est le plus développée en 20 ans.

Notre mission est-elle pour autant terminée ?

Quatrième charte de l'environnement de l'aéroport pour la période 2016/2020

Nous participons à la Commission Consultative de l'Environnement pour en évaluer les réalisations et l'alimenter de nos propositions.

Code de bonne conduite adopté par les aéroclubs locaux en 2015

L'UFNASE rencontre les aéroclubs basés à Entzheim le 8 novembre prochain. Nous souhaitons que ces règles de l'aviation légère soient désormais étendues à tous les utilisateurs de la plateforme de Strasbourg-Entzheim.

Inverseurs de poussées à l'origine de fortes nuisances sonores pour les riverains les plus proches de la piste

L'étude dont l'UFNASE avait été à l'origine en 2007 avait pourtant permis d'en réduire l'utilisation. L'aéroport va procéder à une comparaison des pratiques locales avec celles d'autres plateformes pour établir des règles.

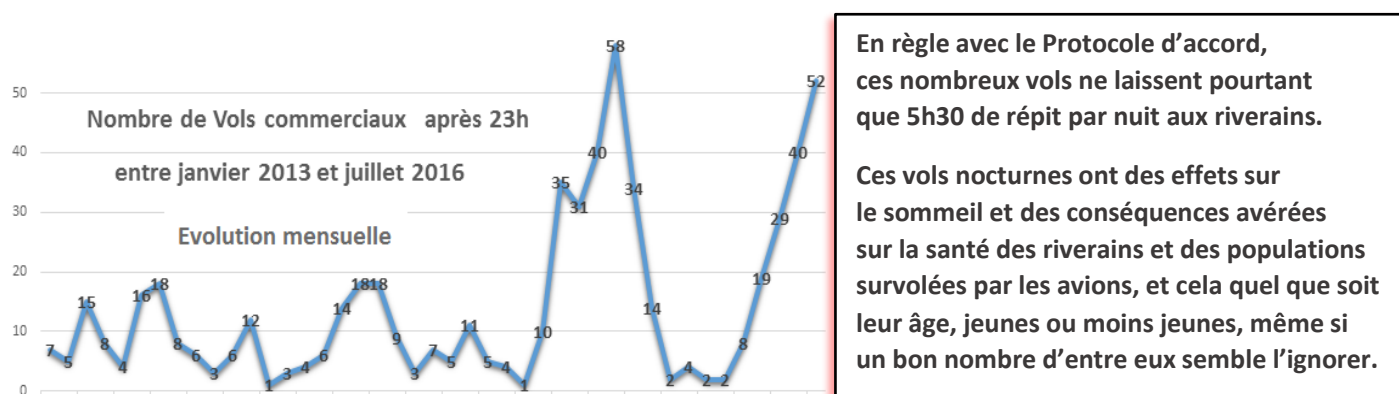
Aéroports civils en France métropolitaine presque tous déficitaires

Ils sont 85, abreuvés de subventions par les collectivités locales et sont rivaux entre eux. Strasbourg n'échappe pas à cette réalité. Plus de 130 millions d'euros de subventions pour son développement ont été engloutis par l'aéroport en 20 ans. Résultat : le nombre de passagers stagne et seules 4 liaisons vers des capitales européennes subsistent. Il est temps de développer la complémentarité des aéroports que nous prôtons depuis toujours et de réorienter l'affectation de nos impôts locaux. Ceci est possible dans le cadre des grandes régions.

Le respect du protocole d'accord sur les vols de nuit de 1998 nécessite une veille permanente

L'UFNASE qui souhaitait une période de fermeture plus restrictive dès 23h00 ne l'avait pas validé, car il laissait la porte ouverte à des décollages tardifs jusqu'à 24h00 et à des atterrissages jusqu'à 0h30. Ce Protocole nous permet néanmoins aujourd'hui de bénéficier de nuits avec peu d'avions (430 mouvements nocturnes annuels).

Mais nous constatons à regret que nos revendications étaient justifiées. Depuis l'installation de la compagnie VOLOTEA à Strasbourg, le nombre de vols nocturnes a considérablement augmenté entre 23h et 0h30.



De surcroît les deux avions de VOLOTEA bénéficient trop souvent de dérogations pour des retours en pleine nuit : **8 dérogations accordées pour le seul mois de juillet 2016.**

Des non-respects du Protocole ont aussi réapparu en 2016, pour des écarts de quelques minutes seulement.

Ces dérives vont à l'encontre des engagements pris par la SEA (Société d'Exploitation Aéroportuaire de Strasbourg-Entzheim) qui a inscrit le strict respect du Protocole d'accord sur les vols de nuit dans sa Charte de l'Environnement.

L'UFNASE considère cela comme inacceptable et continuera à se battre pour obtenir la fermeture nocturne de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim entre 23h00 et 6h00, et tout particulièrement si ces excès persistent.

Notre vigilance est sollicitée d'autant plus que la surveillance de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires) n'est désormais plus obligatoire à Strasbourg. En cas de besoin, elle reste toutefois prête à intervenir à notre demande.

Nous avons pu compter sur votre soutien durant deux décennies et vous nous avez encore témoigné de votre soutien le 17 septembre dernier. Nous tenons à vous en remercier. Notre détermination reste entière afin d'agir pour une cohabitation harmonieuse avec un aéroport au service de sa région et de ses habitants.

Francis Rohmer

Président de l'UFNASE